CUSTOM
CREATEUR DE FORMATION
OUTSOURCING RH

LE TRAITEMENT DE L'IMPAYE DES CHARGES DE COPROPRIETE

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Maîtriser la méthodologie permettant un recouvrement efficace des charges de copropriété
Anticiper efficacement les situations contentieuses

Pré requis

Aucun

Public

Gestionnaires de copropriété
Assistant(e)s – Juristes non spécialisés
Comptables et collaborateurs de service contentieux

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Alternance d'exposés et de cas pratiques
Tableaux synoptiques de l'ensemble des mécanismes exposés
Projection du support pédagogique
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Durée – Modalités

3h30
Présentiel ou distanciel synchrone (classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. INTRODUCTION
Définition des charges de copropriété, catégories et exigibilité
Distinction entre charges, provisions et avances

2. LA PHASE PRECONTENTIEUSE
La phase d'alerte des appels de fonds impayés
Les enjeux
La créance du syndicat
La phase amiable du recouvrement des appels de fonds
Les discussions officieuses
L'accord contractualisé
Le copropriétaire protégé
Les voies précontentieuses de recouvrement
Le syndic et l'avocat
L'intervention de l'huissier

3. LA PHASE CONTENTIEUSE
L'intervention et les missions du syndic
L'intervention judiciaire des différents professionnels
La signification de la décision de justice

4. LA PHASE POST-CONTENTIEUSE

L'exécution spontanée de la décision
L'exécution forcée
Le recouvrement de la créance
Le suivi de l'exécution de la décision de justice
Le décompte et l'imputation des frais de justice
Le recouvrement des frais de procédure

Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016